

**Comité social d'administration local (CSAL)
séance du 20/04/2023**

Aujourd'hui s'est tenu le CSAL, initialement boycotté le 12 avril par les organisations syndicales (OS).

Il y avait 5 points à l'ordre du jour sans compter les questions diverses :

1. Approbation des PV des CTL du 17/10 et 28/10/2022 (pour avis) ;
2. Bilan 2022 et présentation du budget 2023 (pour information) ;
3. Bilan du plan d'action au Centre de Contact (pour information) ;
4. Expérimentation sur le suivi des dépenses sans ordonnancement (pour avis) ;
5. Création d'un centre de gestion financière (pour avis) ;
6. Questions diverses.

Après lectures d'une déclaration liminaire par Solidaires Finances Publiques (en annexe), FO et la CFDT, le président du CSAL a communiqué sur la situation plus que tendue au centre d'Erstein. Il a informé les OS de l'ouverture d'un espace de dialogue (EDD);

Pour information, l'EDD englobe l'ensemble des éléments de fonctionnement d'un service alors que la médiation ne vise que les problèmes liés à la hiérarchie et nécessite l'accord des deux parties. Au cas particulier, cette dernière condition n'est pas remplie.

Point 1 : approbation des PV

Malgré l'absence d'un règlement intérieur pour le CSAL, les OS ont souhaité donner leur avis sur ces 2 PV concernant les CTL de 2022. Du fait de certaines corrections non reprises malgré les demandes des OS, nous avons voté contre l'un d'eux.

Point 2 : bilan 2022 et budget 2023

C'était le quart d'heure "compta", malheur à ceux qui sont allergiques aux chiffres. Nous n'allons pas vous en abreuver.

Pour faire simple, le budget 2023 est prévu à la baisse à savoir 5,45 M€ contre 5,95 M€ en 2022.

Pour la petite histoire, le forfait par agent est en augmentation de 75€ pour s'élever à 2.380€ pour un nombre d'emplois inscrits (pas forcément pourvus!) de 1312. La part agent s'élève à 3,12 M€ (+ 1,69 %).

Dans l'optique de réaliser des économies différentes actions sont prévues : travaux d'isolation, intervention des équipes techniques à la place de prestataires, relamping (? !). (traduction de la Direction changement d'ampoules et luminaires!!)
Ben oui pourquoi parler français !



Nous avons rappelé qu'il n'est pas envisageable de rogner sur les dépenses à destination des agents et notamment les dépenses de frais de mission (déplacement).
La direction a répondu qu'il n'existait pas de consigne en ce sens et que la direction n'est pas dans une situation financière difficile.

A l'occasion de ces échanges, nous avons appris que la DRFIP a été retenue pour mettre en oeuvre une démarche mobilité employeur, de quoi s'agit-il ? Bah on ne sait pas ! c'est trop tôt pour vous dire exactement ! Mais ça a déjà été fait ailleurs. Nous voilà bien.

Pour les amoureux des chiffres et pour plus de détails, il faut prendre contact avec les participants au CSAL.



Point 3 : bilan du plan d'action au CDC



Le centre de contact a fait face à de graves dysfonctionnements, une médiation a été mise en place en 2021 mais qui n'a abouti à rien de constructif.

La DRFIP a donc été contrainte de mettre un plan d'action en place au 2ème trimestre 2022 et dont les résultats nous ont été présentés.

Nous avons rappelé que la présentation ne reprenait que les éléments factuels traduisant une réelle amélioration, mais qu'elle ne restituait pas le ressenti des agents.

Solidaires Finances Publiques restera attentif à la situation des agents du CDC.

Point 4 : expérimentation sur le suivi des dépenses sans ordonnancement

Ce point était une présentation aux OS d'une expérimentation débutée en janvier. L'avis des OS était sollicité sur le principe de l'expérimentation.

Cette dernière consiste à transférer à la DDFIP de la Marne, l'instruction fraction des dépenses sans ordonnancement à l'initiative des comptables (DSO-CO). En clair, le transfert de tâches vers la Marne sans transfert d'emplois.

Ne voyant pas l'intérêt de voter sur le principe d'une expérimentation déjà en cours depuis 4 mois, nous n'avons pas participé au vote.

Point 5 : création d'un centre de gestion financière

Lors de cette présentation nous sommes arrivés dans le monde de spécialistes de la comptabilité publique (*de l'avis du rédacteur du compte-rendu*).

Pour faire simple, il s'agit de la création au 1er juin 2023 d'un centre de gestion financière (CGF) sur Strasbourg avec pour objectif la simplification et la modernisation de la chaîne de la dépense. Il sera financé prioritairement par du personnel en provenance des autres administrations (Transition écologique et Agriculture).

Indépendamment du fait qu'il existe un risque lors de ce transfert d'aller à l'encontre du principe de la séparation ordonnateur et comptable, il reste une incertitude quant à l'augmentation envisageable du périmètre d'intervention de cette structure et donc du volume d'agents nécessaire à son fonctionnement.

L'objectif final est de créer des CGF pour l'ensemble des ministères, la direction nous indique ne pas avoir d'éléments sur ce sujet pour les années à venir.

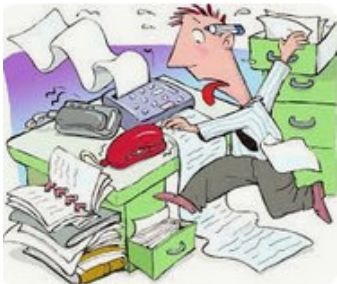


Nous avons voté contre pour toutes ces raisons.

Point 6 : questions diverses

- Sur les missions transférées à Forbach, le transfert devrait être progressif mais débutera bien au 01/09/2023 ;

En complément, une note départementale visant les modalités de transfert des missions devrait être disponible en juin.



- Trésorerie de Bischwiller, la trésorerie rencontre d'énormes problèmes de fonctionnement avec l'Hôpital de Bischwiller. La direction est consciente du problème et organisera le 26/05 une réunion avec l'ensemble des hôpitaux du 67 et du 68 afin d'harmoniser et faciliter les relations de travail avec les trésoreries.

En ce qui concerne les objectifs de ce service, la réponse a été la suivante "aucune pression n'est mise sur ces postes ni sur les SIE". A surveiller....

- Toujours la Trésorerie de Bischwiller : A la question sur l'affectation d'un IDIV sur le poste non occupé, la Direction a rappelé qu'il n'y avait pas de déficit d'IDIV dans le département mais qu'ils n'étaient pas tous à la bonne place !! Mais que les cadres A en place seraient maintenus jusqu'à l'arrivée d'un IDIV.

- Pour le SIE de Haguenau : une nouvelle fois le déficit de personnel a été soulevé ainsi que la difficulté de faire face à la charge de travail.

Selon la direction, la situation est normale dans le sens où le personnel présent est calibré sur le volume d'activité au 01/09/2023 après le transfert de certaines tâches vers Forbach (*merci pour ceux qui rament*) ;

Les solutions proposées sont de "poursuivre le dialogue sur comment organiser le travail jusqu'à septembre", faire appels au EDR (*si ceux disponibles ont le profil !*), relever le seuil des créances pour les admissions en non valeur (*un début de vraie solution*). Sur ce dernier point, nous en saurons plus après le 02/05 ;

- Brigade de Lutte contre la Fraude : dans quel CSAL cette nouvelle structure sera-t-elle évoquée ?

C'est prévu pour le 19/06 pour une mise en route pour le 01/09/2023. Les travaux sont en cours, les contacts avec les départements abritant ce type de structure ne devraient pas tarder, un webinaire est prévu par la DG afin de définir le contenu de l'activité; la répartition du travail.

Nous avons compris que rien n'était fait, les agents volontaires vont donc se lancer dans le vide !



- problème d'ascenseur en panne au CFP Simonis : le sujet a été évoqué et il est d'autant plus sensible d'une personne est restée bloquée et que le bouton d'avertissement était défectueux.

Le service de la logistique a été averti de ce point complémentaire et il devrait être réglé avec la réparation de la panne.

- observations des OS : Il faudra éviter à l'avenir les acronymes et les anglicismes dans les documents transmis !

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez contacter vos représentants présents : Elisabeth Ramel, Alain Schmidt, Véronique Wagner, Antoine Didierlaurent et Marie-Christine Flatter